

PROGRAMME

« ASSISTANT DE SOINS EN GERONTOLOGIE - ASG »

Durée	140 heures / 20 jours Amplitude : 6 à 8 mois Alternance entre formation et exercice professionnel	Dates / Lieux	- La Roche Sur Yon – Du 28 avril au 18 novembre 2026 - Chemillé – Du 4 mai 2026 au 4 décembre 2026 - Laval - Du 12 octobre 2026 au 13 avril 2027 - Le Mans – Du 5 octobre 2026 au 6 avril 2027 - Nantes – Du 30 mars au 10 novembre 2026 - Saint-Nazaire – Session à partir d'avril 2026
Public / Statut	Salariés dans le cadre du plan de formation		
Nombre de participants	Minimum 10 - Maximum 20	Tarifs	1 988€ (14.20 € / heure)
Accessibilité handicap	Le CEFRAS souhaite être informé, si possible, sur les besoins d'adaptation (modalités pédagogiques, matériels...) afin de favoriser l'accès à la formation des personnes en situation de handicap. Tous nos sites ont un accès PMR. Référents handicaps : - Bénédicte DROVAL : b.droval@cefras.com - Martine SEILLER : m.seiller@cefras.com - Lydie GUILLET : l.guillet@cefras.com		
Prérequis	- Être diplômé AS, AMP, AES, AVS - Travailler dans un service accueillant des personnes âgées		
Modalités d'accès	Dossier d'inscription à compléter par l'employeur		
Délai d'accès	Jusqu'à 8 jours avant le début de la formation (sous réserve de place disponible).		
Moyens d'encadrement pédagogique et technique	Intervenant(s)	Professionnels du secteur spécialisés dans les domaines enseignés (Médecins, infirmiers, ergothérapeutes, psychomotriciens, psychologues, diététiciens ...)	
	Responsables du projet de formation	- Nantes : ANGLA Marielle - 02.51.86.69.12 - St Nazaire : ANGLA Marielle - 02.51.86.69.12 - La Roche sur Yon : HELIGON Nelly - 02.51.47.71.98 - Laval : GOURDAIN Matthieu - 02.43.72.97.22 - Le Mans : GOURDAIN Mathieu - 02.43.72.97.22 - Chemillé : AVRIL Manuella - 02.41.30.02.40	
	Contact administratif	- Nantes : LANDRIEU Ségolène - 02.51.86.24.13 - St Nazaire : POYARD RIVRON Sylvie – 02.51.16.01.39 - Laval / Le Mans / La Roche sur Yon : BERTRAND Laure - 02.41.30.93.89	

		Chemillé : ROCHARD Mélanie - 02.41.30.02.40
Débouchés	L'ASG intervient auprès de personnes âgées, en situation de grande dépendance et/ou présentant des troubles cognitifs, nécessitant des techniques de soins et d'accompagnement spécifiques. Son intervention s'effectue dans le cadre d'une équipe pluri-professionnelle, sous la responsabilité d'un professionnel paramédical ou d'un travailleur social : - Au domicile au sein d'un SSIAD ou SPASAD, - En EHPAD notamment dans les unités dédiées (PASA, UHR) - A l'hôpital dans les services de soins de suite et de réadaptation (SSR) et les unités cognitivo-comportementales (UCC) ou de soins de longue durée (USLD) - Dans les structures accueillant des personnes handicapées vieillissantes.	
Finalités de la formation	La finalité de cette formation est de faciliter la créativité et d'accompagner l'évolution des pratiques dans l'accompagnement et les soins aux personnes atteintes de maladies neurodégénératives dont la maladie d'Alzheimer. Pas de RNCP Nom du certificateur : CEFRAS	
Objectifs pédagogiques	A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables : ➔ S'approprier les connaissances concernant les maladies neurodégénératives en lien avec le vieillissement pour comprendre les situations rencontrées ; ➔ Identifier et réactualiser ses connaissances concernant l'évaluation des principaux paramètres liés à l'état de santé afin d'ajuster l'accompagnement au degré d'autonomie et de dépendance de la personne ; ➔ Apprendre à utiliser la démarche de réflexion éthique pour adapter l'accompagnement et les soins aux besoins et attentes de la personne et de sa famille tout en tenant compte du contexte ; ➔ Identifier la place et la participation de chacun des acteurs dans l'individualisation de l'accompagnement ; ➔ Identifier et acquérir les connaissances nécessaires pour mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes ou psychologues au regard des temps-clés du quotidien qui sont au cœur de la fonction ASG ; ➔ Développer des aptitudes relationnelles et comprendre l'importance du positionnement de l'ASG en équipe pluri professionnelle favorisant l'évolution des pratiques.	
Moyens et méthodes pédagogiques, techniques et humains	Le CEFRAS, associé à son partenaire l'IFSO, propose une formation-action où les regroupements laissent une grande place aux échanges entre les participants et les intervenants. L'alternance entre les temps de formation et la pratique professionnelle favorise les retours sur expérience et valorise la pratique quotidienne. La démarche pédagogique est basée tant sur les apports de connaissances que sur le questionnement. Ceci repose sur une interactivité au sein du groupe en formation. La dynamique de groupe permettra de développer des réponses collectives et/ou individuelles, et d'identifier ce qui peut être transféré dans la pratique professionnelle. Ceci passera par un travail sur la posture professionnelle de l'ASG au sein d'une équipe à partir de : ➔ Apports de connaissances en liens étroits avec la pratique quotidienne, ➔ Approche transversale par la mobilisation de démarche de réflexion éthique, ➔ Ateliers pratiques et de mises en situation afin de s'approprier en particulier les outils de la communication avec des personnes présentant des troubles cognitifs.	
Programme pédagogique	Le contenu a été développé en conformité avec le référentiel de formation national officiel :	

	➔ DF1 : concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne (35h). ➔ DF2 : aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie (21h). ➔ DF3 : mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes ou psychologues (28h). ➔ DF4 : comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé (28h). ➔ DF5 : réaliser des soins quotidiens en utilisant les techniques appropriées (28h).				
Modalités d'évaluation des acquis	L'évaluation des acquis se fait tout au long de la formation par le biais d'un livret de formation impliquant le stagiaire par le travail réflexif sur sa pratique, mis en mot dans le livret, témoin de la progression de celui-ci, outil de communication avec les collègues facilitant le transfert des acquis en situation <i>Une attestation de suivi des 140 heures de formation et d'évaluation des acquis sera remise au stagiaire lui permettant d'assurer la fonction d'assistant de soins en gérontologie</i>				
Taux de réussite aux examens (Année 2025)	Chemillé : 100% (Sur 15 pers. présentées) Nantes : 100% (Sur 29 pers. présentées) La Roche sur Yon : 100% (Sur 38 pers. présentées) Saint Nazaire : 100% (Sur 19 pers. présentées) Laval : 88 % (sur 49 pers. présentées) Le Mans : 100% (sur 28 pers. présentées)	Taux de satisfaction (Année 2025)	Chemillé : 75% (Sur 4 pers. présentées) Nantes : 100% (Sur 29 pers. présentées) La Roche sur Yon : 100% (Sur 38 pers. présentées) Saint Nazaire : 72,22% (18 réponses sur 19 apprenants) Laval : 100 % (sur 49 pers. présentées) Le Mans : 100% (sur 28 pers. présentées)	Taux d'abandon en cours de formation (Année 2025)	Chemillé : 1.07% (Sur 16 pers. présentées) Nantes : 0% (Sur 29 pers. présentées) La Roche sur Yon : 0% (Sur 38 pers. présentées) Saint Nazaire : 0% (Sur 19 pers. présentées) Laval : 0 % (sur 49 pers. présentées) Le Mans : 0% (sur 28 pers. présentées)
Taux d'insertion global dans l'emploi (Année 2025)	Chemillé : 100% (Sur 15 pers. présentées) Nantes : 100% (Sur 29 pers. présentées) La Roche sur Yon : 100% (Sur 38 pers. présentées) Saint Nazaire : 100% (Sur 19 pers. présentées) Laval : 100 % (sur 49 pers. présentées) Le Mans : 100% (sur 28 pers. présentées)		Taux d'insertion dans le métier visé (Année 2025)	Chemillé : 100% (Sur 15 pers. présentées) Nantes : 100% (Sur 29 pers. présentées) La Roche sur Yon : 100% (Sur 38 pers. présentées) Saint Nazaire : 100% (Sur 19 pers. présentées) Laval : 100 % (sur 49 pers. présentées) Le Mans : 100% (sur 28 pers. présentées)	